

ECOLE des « MAINS VERTES »

Adresse du secrétariat :

SHY

11C rue Folle-Peine

51100 Reims

Tél. (Rép) 06 24 69 25 91

email : secretariat@shy-versailles.org

Renseignements sur la Section Mains Vertes

Dominique PASQUIER : 01-39-55-00-45

mariedom.pasquier@wanadoo.fr

OBJECTIF ET METHODES

L'Ecole des Mains Vertes dispense des cours de jardinage afin de faire découvrir la fabuleuse vie des plantes et des fleurs à des enfants âgés de 8 à 12 ans.

Chaque enfant dispose d'une parcelle d'environ 12 m² qui lui est attribuée pour toute l'année. Il y met en pratique le travail du sol : semis, repiquage plantation entretien des jardins, étude des végétaux, etc.... Il récolte les produits de son travail qu'il emporte chez lui.

Le matériel ainsi que les graines et les plants sont mis à disposition des enfants pendant l'année.

L'animation de ces cours est assurée par des 5 à 7 adultes, tous membres bénévoles de de la Société d'Horticulture des Yvelines.

Les places sont limitées en fonction du nombre de terrains (à ce jour 10 enfants).

Les cours ont lieu à l'Arborétum de Chèvreloup à Rocquencourt, le mercredi matin de 10h à 12h du mois de novembre au mois d'octobre suivant, y compris pendant les vacances scolaires.

INSCRIPTION

Cette activité intéresse votre enfant, il a plus de 8 ans et moins de 13 ans pendant la période des cours il sera pris en charge par des adultes qui l'initieront au jardinage.

La participation comprend :

- Adhésion à la Société : 14 euros par enfant pour l'année. (L'enfant est ainsi couvert pendant l'activité)
- Participation aux frais : 96 euros par enfant pour l'année.

Le jardin est ouvert aux enfants pendant toute l'année les mercredis de 10h à 12h. La date du premier cours sera précisée par mail.

ECOLE des « MAINS VERTES »

FORMULAIRE (1 par enfant)

Adresse du secrétariat :

11C rue Folle-Peine
51100 Reims
Tél. (Rép.): 06 24 69 25 91
email : secretariat@shy-versailles.org

Renseignements sur la Section Mains Vertes

Dominique PASQUIER : 01-39-55-00-45

mariedom.pasquier@wanadoo.fr

en accompagnement de la Fiche Adhésion

NOM Prénom de l'enfant né(e) le :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

est intéressé(e) par les **Cours de Jardinage** à « l'Ecole des MAINS VERTES », (1).

Participation aux frais à reporter sur la Fiche Adhésion (2) **96,00 €**

A, le

(1) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront retenues selon l'ordre de réception.

(2) Ne pas oublier l'adhésion nominative à l'association qui est légalement obligatoire pour participer à cette activité (14 € par enfant).

ECOLE des « MAINS VERTES »

FORMULAIRE (1 par enfant)

Adresse du secrétariat :

11C rue Folle-Peine
51100 Reims
Tél. (Rép.): 06 24 69 25 91
email : secretariat@shy-versailles.org

Renseignements sur la Section Mains Vertes

Dominique PASQUIER : 01-39-55-00-45

mariedom.pasquier@wanadoo.fr

en accompagnement de la Fiche Adhésion

NOM Prénom de l'enfant né(e) le :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

est intéressé(e) par les **Cours de Jardinage** à « l'Ecole des MAINS VERTES », (1).

Participation aux frais à reporter sur la Fiche Adhésion (2) **96,00 €**

A, le

(1) Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront retenues selon l'ordre de réception. (2) Ne pas oublier l'adhésion nominative à l'association qui est légalement obligatoire pour participer à cette activité (14 € par enfant). (3)

ADHESION et RÉCAPITULATION DE VOS INSCRIPTIONS aux différentes sections

FICHE ADHESION

à renvoyer impérativement au secrétariat :

- Scannée par mail
secretariat@shy-versailles.org
- Par courrier à l'adresse :
SHY 11C rue Folle-Peine 51100 Reims

accompagnée : 1°/ des formulaires souhaités, complétés pour chaque participant
2°/ du règlement : - par virement (RIB sur demande par mail)
- par chèque à l'ordre de la Société d'Horticulture
des Yvelines

NOM Prénom

Adresse

Tél :

Email :

Mobile :

	MADAME	MONSIEUR	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant
Prénoms :				
Adhésion annuelle à la Société (cotisation) : ⁽¹⁾ Enfant : 14euros Adulte seul : 23 euros Couple : 2 x 18euros				
Frais de gestion si pas de mail (3 € /famille)				
Participation aux frais des Sections choisies :				
ART FLORAL Report de la fiche				
MAINS VERTES Report de la fiche				
JARDINAGE Report de la fiche				
TOTAUX PAR ADHÉRENT				
TOTAL POUR LA FAMILLE (Montant Total du Chèque)				

⁽¹⁾ L'adhésion est nominative et obligatoire pour participer aux activités de la Société. Elle couvre en particulier les frais d'assurance.